

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## Forum Politique De Haut Niveau Pour Le Développement Durable

### Segment Ministériel

Thème: « veiller à ce que personne ne soit laissé pour  
compte »

### Discours

New York, 18 au 20 juillet 2016

(vérifier au prononcé)

**Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs ;**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire tout le plaisir qui est le mien de participer à ce Forum politique de haut niveau pour le développement durable; une rencontre qui nous permet d'échanger nos vues et réflexions sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 sur le développement durable.

Pour l'Algérie, les Objectifs de Développement Durable constituent un cadre de référence pour la conception et la réalisation de sa politique de développement, comme cela a été le cas pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement, pour lesquels l'Algérie a réalisé des avancées importantes illustrées dans l'atteinte, avant terme de la majorité des OMD.

C'est à la faveur des résultats enregistrés ces quinze dernières années que l'Algérie a opté, dans la perspective de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, pour une approche de continuité et de consolidation des acquis obtenus en mettant place des politiques et stratégies nationales qui ont toutes pour dénominateur commun: «Le développement humain et social et la garantie d'une vie décente à tous les citoyens»

**Monsieur le Président,**

Bien que la conjoncture économique et financière internationale soit difficile, l'Algérie reste déterminée dans son engagement à ne ménager aucun effort pour persévérer dans la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable.

Dans le cadre du plan d'action du Gouvernement 2015-2019, l'Algérie a mis en place les moyens nécessaires qui permettent de prendre en charge les besoins fondamentaux de la population, à travers notamment le développement des infrastructures de base, la réalisation de logements décents et économiquement accessibles, la réduction des disparités territoriales, la généralisation de l'accès à l'eau potable, aux services d'assainissement de base, aux soins et médicaments essentiels ainsi qu'aux TIC.

**Monsieur le Président,**

L'action de l'Algérie en matière de lutte contre la pauvreté s'appuie, entre autres, sur les multiples programmes de soutien à l'emploi et à l'insertion professionnelle, ainsi que sur un système de protection et d'aides sociales étendu à la majorité de la population notamment les catégories les plus vulnérables. Grâce à cet ensemble de programmes que l'Algérie a pu quasiment éradiquer l'extrême pauvreté qui est passée de 1.9% en 1988 à 0.8% ces dernières années.

Le capital humain est un axe primordial de la politique de développement de l'Algérie. Une attention particulière est accordée au secteur de l'éducation, à travers le caractère obligatoire de l'enseignement pour les niveaux primaires et moyen et sa gratuité. Avec un taux de scolarisation de 98,5% pour les enfants de moins de 6 ans, le principal objectif pour l'Algérie sera d'atteindre la scolarisation universelle.

Il en est de même pour l'analphabétisme qui se situe actuellement à seulement 6,2% chez les jeunes de 15-24 ans. L'Algérie ambitionne d'éradiquer ce phénomène chez les jeunes d'ici à 2020 et chez les adultes à l'horizon 2030 à travers les mesures de sensibilisation de la communauté nationale et de son implication dans la promotion de nouvelles formules d'alphabetisation par l'usage des TIC.

Pour ce qui est de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, et à la faveur des réformes engagées, le parlement algérien compte désormais une représentation des femmes pour à plus de 31%, ce qui place l'Algérie en première position en ce domaine dans le monde arabe, à la 9<sup>ème</sup> place à l'échelle africaine et en 26<sup>ème</sup> position à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne la santé, l'Algérie qui assure la gratuité des soins depuis 1974, a mis en œuvre des stratégies dans l'objectif d'améliorer la performance du système de santé. L'espérance de vie à la naissance en Algérie a atteint plus de 77 ans, ces deux dernières années.

En matière d'environnement, l'Algérie s'est dotée d'une législation instituant des normes environnementales en adéquation avec les conventions internationales et d'une stratégie environnementale sur dix ans, s'appuyant sur le triptyque de la relance de la croissance économique, la préservation des ressources naturelles et l'amélioration de la qualité de vie.

Ce sont là, à titre non exhaustif, quelques indications préliminaires sur les efforts consentis par l'Algérie et les projections qu'elle se propose de lancer au titre des années à venir, pour relever les défis rattachés à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

### **Monsieur le président,**

Un rapport national final sur l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en Algérie sera mis incessamment à la disposition des Agences du Système des Nations Unies et des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il s'agit d'un document de transition des OMD vers les ODD retraçant les progrès réalisés par mon pays de 2000 à 2015.

Pour ce qui des objectifs de développement durable, l'Algérie a déjà mis en place une structure nationale de coordination intersectorielle sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères qui aura à assurer le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans le cadre d'une approche inclusive et intégrée pour permettre une appropriation par tous les acteurs nationaux concernés.

La société civile est pleinement associée à ce processus comme cela a été le cas à travers l'organisation en mars 2016 d'une journée nationale de vulgarisation et de sensibilisation sur les ODD, sous les auspices du Conseil National Economique et Social.

**Monsieur le président,**

La mise en œuvre de l'Agenda de développement 2030 de manière effective et efficace, ne pourrait se concevoir sans une véritable mobilisation politique et financière de la communauté internationale, particulièrement au bénéfice de l'Afrique; continent dans lequel plus de 40% de la population continue de vivre dans une extrême pauvreté.

L'Algérie compte poursuivre son effort de solidarité aussi bien dans le cadre du NEPAD qu'au titre de sa politique de coopération sud-sud et triangulaire, et continuera à apporter son soutien et assistance aux pays pauvres et aux pays les moins avancés notamment africains.

**Monsieur le président,**

Aujourd'hui, les moyens de financement dont disposent les pays en développement ne suffisent pas pour réaliser les progrès attendus en matière de développement, d'où le besoin d'une coopération renforcée et renouvelée avec tous les partenaires en vue d'orienter aides et investissements vers ces pays pour parvenir à réaliser leurs objectifs de développement durable.

Nous réitérons nos appels aux pays nantis pour honorer leurs engagements en matière d'Aide Publique au Développement afin d'appuyer notamment les pays les plus démunis dans leurs efforts de développement.

La crise économique et financière mondiale ne devrait pas servir d'alibi pour diminuer l'action solidaire et d'entraide que la communauté internationale se doit d'engager afin que personne ne soit laissé-pour-compte.

C'est dans ce contexte que nous considérons que le transfert de technologie constitue un levier fondamental pour la réalisation des objectifs de développement, et qu'un partenariat mondial renouvelé, orienté au bénéfice des pays en développement et fondé sur une véritable réforme de la gouvernance économique mondiale, est plus que jamais nécessaire à mettre en place.

**Monsieur le Président,**

Bien que les résultats obtenus sur les fronts de la lutte contre l'extrême pauvreté et la réduction des inégalités demeurent encore inégalement répartis et même loin des attentes, et bien que les défis qui restent à relever sur le long terme soient importants, nous restons convaincus que la volonté politique exprimée par les Etats membres et par toutes les parties prenantes lors de l'Adoption de notre ambitieux Agenda 2030 et leur haut sens de responsabilité sont autant de gages qui garantiront que le développement durable constituera, sans nul doute, un vecteur de transformation positive de notre monde d'ici à l'horizon 2030.

Je vous remercie de votre attention.